

A Bordeaux, le 12 / 08 / 2024,

Madame, Monsieur,

Depuis 2022, notre équipe intervient dans le cadre de l'étude « ES-Park » avec le CHU (Centre Expert Parkinson) dans le cadre de l'évaluation de l'amélioration de la qualité de vie du patient, et de l'aidant, à travers l'intervention **d'une équipe pluridisciplinaire**.

L'Agence Régionale de Santé nous autorise à élargir notre intervention hors étude « ES-Park » :

1. Uniquement sur prescription médicale auprès de personnes diagnostiquées d'une :

- Maladie de Parkinson
- Paralyse Supranucléaire Progressive (PSP)
- Maladie à Corps de Lewy (MCL)
- Atrophie Multisystématisée (AMS)

2. Sur critères d'évaluation cognitive : avec une MOCA et/ou un MMSE supérieur ou égal à 20

3. Avec ou sans aidant familial

Notre équipe intervient à **domicile** sur les **28 communes de Bordeaux Métropole** : *Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence, et Villenave-D'Ornon.*

Notre équipe est pluridisciplinaire et composée :

- **D'une coordinatrice** (*Evaluations initiales, coordination avec les partenaires de soins et la famille, mises en place des relais à domicile...*)
- **D'une ergothérapeute** (*Evaluer les activités de la vie quotidienne, aménager l'environnement, réaliser des mises en situation et/ou activités thérapeutiques, mises en place d'aides techniques, prévention des chutes...*)

- **D'un psychomotricien** (*Maintien des capacités motrices/praxiques et de l'investissement corporel, évaluation et prise en soin de la douleur, régulation du tonus musculaire, prévention des chutes...*)
- **D'une psychologue** (*Entretiens psychologiques, acceptation du diagnostic, soutien dans la relation aidant-aidé et accompagnement sur la communication relationnelle...*)

Nos objectifs sont :

- Améliorer la **qualité de vie** du **patient** et de son **aidant**
- Informer sur la pathologie, et les **répercussions au quotidien**
- **Maintenir les capacités préservées de la personne** : sensorielles, motrices et cognitives
- **Préservation** de l'**autonomie** et de l'indépendance de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Adapter et créer un environnement sécurisant

Nous pouvons intervenir sur maximum « 15 séances d'accompagnement et de réhabilitation à domicile par l'Equipe Spécialisée Parkinson ESPARK », sur une année. Les séances sont prises en charge à 100%.

Les fiches de demandes (jointes à ce mail/courrier) et prescriptions « **15 séances d'accompagnement et de réhabilitation à domicile par l'Equipe Spécialisée Parkinson ESPARK** » sont à adresser à : espark@aidomi.fr / espark.aidomi@sante-na.fr (06.21.48.01.11).

Nous restons disponibles pour échanger et à votre disposition pour tout complément d'informations.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

L'équipe Spécialisée Parkinson ESPARK